

## Audition de M. Étienne VOINCHET-LAVIE

---

Mardi 3 décembre 2019 à 16 heures  
CIASE

*Point d'attention : dans cette version du témoignage, les identités du ou des agresseurs ont été modifiées par des pseudonymes, ainsi que les personnes directement mises en cause pour des faits susceptibles de recevoir des qualifications pénales (notamment : non dénonciation de certains crimes ou délits, non-assistance à personne en péril). Les pseudonymes sont entre slash (ex : /Jacques/) pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté. Certaines données ont été modifiées lorsqu'elles permettaient d'identifier sans équivoque et directement ces personnes (ces modifications sont également entre //). Les autres identités, les noms d'institutions ainsi que de lieux ont été conservés.*

Présents pour la CIASE : Thierry BAUBET (membre), Joël MOLINARIO (membre).

-- Début de l'audition --

**Thierry BAUBET (TB)** : Pour commencer on va se présenter. Je suis Thierry Baudet, professeur de psychiatrie des enfants et adolescents à l'université de Paris 13 à l'hôpital Avicenne à Bobigny, et membre de la CIASE.

**Joël MOLINARIO (JM)** : Je suis Joël Molinario, professeur de théologie à l'Institut catholique de Paris et directeur de l'Institut supérieur de pastorale catéchétique, un institut qui forme les responsables catéchétiques en France et à l'étranger, et membre de la CIASE.

**TB** : Pour redonner un peu le cadre de notre entretien d'aujourd'hui, la mission qui est confiée à la CIASE, qui a été confiée à monsieur Sauvè d'abord, ça a été d'organiser une équipe pluridisciplinaire, pluriconfessionnelle, etc. Le mandat que nous avons c'est d'évaluer, si on y parvient, l'ampleur du phénomène de manière un peu quantitative et d'évaluer aussi plus qualitativement les choses avec les personnes qui le souhaitent. Vous avez vu qu'il y avait plusieurs choses proposées aux victimes d'agressions : le questionnaire proposé lors du premier contact avec la plateforme France Victimes, grâce auquel il y a la possibilité de participer à la recherche, et de demander une audition plus longue et plus approfondie. Donc ce rôle d'évaluation et puis en même temps essayer de comprendre s'il y a des mécanismes, des raisons qui ont permis jusqu'à maintenant le maintien du silence et de la continuation, la perpétuation de ces crimes et de ces agressions. C'est sur ça qu'on est attendu, dans un délai assez court. On nous a donné deux ans au total pour faire ce travail. Avec les auditions, il y a plusieurs choses possibles. Comme vous êtes d'accord pour l'enregistrement, il va être retranscrit. On commencera par vous l'envoyer à vous, pour que vous décidiez ce que vous voulez enlever, ajouter à cette retranscription et vous déciderez ce qu'on peut en faire aussi. Est-ce qu'on l'annexe au rapport avec une anonymisation ou non, seulement un résumé, est-ce qu'on le garde seulement pour la lecture des membres de la CIASE, est-ce qu'une diffusion sur le site comme ont souhaité certains... C'est vraiment vous qui nous direz. Voilà un petit peu le cadre.

**Etienne VOINCHET-LAVIE (ELV)** : D'accord.

**JM** : Et pour le reste, on vous écoute, nous avons à peu près deux heures devant nous...

**EVL** : D'accord, merci. Tout d'abord, pour me présenter aussi, je m'appelle Etienne Voinchet-Lavie, j'ai 61 ans, je suis catholique, célibataire consacré, je vis en Israël depuis 1986, ce qui fait donc un peu plus de 30 ans. Je suis médecin de formation, historien de la médecine en pratique. Depuis ma thèse, je m'intéresse en particulier en tant que chrétien aux questions d'éthique de la médecine dans les sources juives. Cela m'a amené à représenter la sensibilité chrétienne au sein du Comité national d'éthique israélien depuis 2012. Par ailleurs, depuis 1994, j'anime une maison à Jérusalem, qui est consacrée aux dialogues interreligieux, en particulier juif/chrétien. Cette maison dépend d'un monastère. Enfin, dans les années 2000, j'ai recueilli deux enfants, deux garçons, que j'ai adoptés. Ils ont 13 et 15 ans. Voilà, résumée comme ça, cela peut paraître une vie bien remplie, un CV impressionnant, mais en fait c'est une vie de « galères ». L'impression de devoir soulever des montagnes pour tout. Lorsque j'ai commencé il y a un an et demie à me poser des questions sur les abus que j'avais subis à l'aube de ma vie d'adulte, j'ai voulu savoir s'il pouvait y avoir des liens entre ceux-ci et cette impression de devoir ramer à contre-courant pour tout, ou, à l'inverse, d'être, parfois, emporté par des surréactions mal maîtrisées devant certaines personnes, ce qui me handicape dans ma vie professionnelle comme dans ma vie personnelle. En même temps, c'est vrai qu'il y a aussi du stable dans ma vie : la maison où je vis, qui prend maintenant un certain essor depuis trois ans après des années et des années de galères, et puis les enfants, qui représentent la plus belle décision de ma vie.

Disons-le d'emblée, je n'ai pas été abusé par un prêtre et au moment des faits j'étais un jeune adulte (19 ans). Pourtant, s'il m'a paru important de relater mon histoire et ainsi contribuer à vos travaux, c'est parce que cette histoire me semble typique de celle des communautés nouvelles qui ont fleuri au sein de l'Église catholique de France dans les années 1970 et sur lesquelles l'Église a eu à opérer un discernement. Les évêques concernés ont exercé un discernement, qui a eu pour conséquence, dans notre cas particulier, à la fois la reconnaissance du groupe comme Association « catholique » de fidèles du Christ au milieu des années 1980 et son effilochement dans les années qui ont suivie, sans que soit mis en lumière ni les abus subis par plusieurs, ni le système abusif qui s'était mis en place, et sans que les victimes soient prises en charge non plus. Cela s'est effiloché, c'est tout. Il s'agit pour moi d'une prise de conscience progressive. Venir témoigner devant vous est une étape. Dans ce qui suit, sans reprendre tout le contenu des documents que je vous ai envoyés, je vais malgré tout, dans un premier temps, les résumer en décrivant comment s'est passée ma prise de conscience, puis dans un deuxième temps, dire ce que je comprends maintenant du fonctionnement du fondateur/prédateur et de l'étendue de ses méfaits. Je terminerais en abordant les questions que j'ai concernant les conséquences pour les victimes que je découvre, et j'en découvre tous les jours...

**TB** : Des conséquences des victimes ?

**EVL** : Oui, je découvre des victimes tous les jours, pas forcément directement, c'est-à-dire que ce ne sont pas elles qui me contactent, ce sont plutôt des anciens qui me disent « tu sais il y a eu celui-là, et celui-là, et celui-là... » Et donc je me pose des tas de questions sur ce qu'on fait de ça, et comment on avance. Voilà, mais pour reprendre les choses par étape, pour moi, tout a commencé à l'été 2018. J'étais en France et je discutais sur internet des affaires de pédophilie qui sortaient aux USA. J'essayais de mettre des catégories dans l'horreur. Comme historien de la médecine, je travaille sur la Shoah et en ce domaine, si l'on veut comprendre quelque chose, c'est important de poser quelques distinctions. Concernant les affaires, j'essayais donc d'expliquer à des amis qu'abuser d'un enfant de 5 ans ce n'est sans doute pas comme d'abuser d'un adolescent de 15 ans, ni comme d'abuser de jeunes adultes. L'une des affaires cet été-là concernait Mgr McCarrick, l'ex-cardinal archevêque de

Washington. Dans son cas, il n'était pas d'abord question de mineurs, sauf peut-être d'un, sur lequel il est d'ailleurs tombé, mais la majorité c'était ses séminaristes et de jeunes prêtres. Et c'est en essayant de caractériser ses actes envers eux, que j'ai écrit ces mots – « abus par personne ayant autorité ». Et c'est en écrivant ces mots, que j'ai soudain pris conscience que cette histoire me concernait. Que j'étais en train de nommer ce qui m'était arrivé quarante ans auparavant, à l'été 1978, lorsque j'étais arrivé dans une Communauté dans laquelle je suis ensuite entré et où j'ai vécu plusieurs années. Si sur le moment, je n'avais pas grand monde avec qui échanger, j'ai cependant ressenti très nettement deux choses. D'un côté, un apaisement incroyable, comme un poids qui tombait, j'avais l'impression de retrouver du sol sous mes pieds. C'était physique. De l'autre, j'étais submergé par un tsunami de questions. Tout remontait après 40 ans – 40 ans, c'est énorme. Dans la Bible, c'est le temps de la génération du désert, entre la sortie d'Égypte et l'entrée en Terre promise. Je me demandais : Mais où as-tu été pendant ces 40 ans ? Comment as-tu fait pour vivre, pour t'adapter dans le monde ? Etc. Ce que je veux dire aussi, c'est que je n'avais pas oublié ce que j'avais vécu. Je l'avais simplement rangé dans un autre tiroir, sous un autre récit. Un récit qui n'était pas juste, cela je le comprenais maintenant, mais un récit cohérent. Mais alors d'où ce récit me venait-il ? Qui l'avait mis en moi ? Bref, j'étais plein de questions. Rentré en Israël, je suis allé voir un père Abbé qui me suivait depuis longtemps et qui connaissait tout le monde. Il avait connu notre communauté au début des années 1970, bien avant moi donc, et il avait connu mon agresseur, qui avait fait une tentative pour entrer dans l'abbaye où il vivait à l'époque. Personnellement, je ne sais plus à quel moment, j'ai demandé à ce père Abbé de m'accompagner. Sans doute, quelques temps après mon arrivée à Jérusalem, en 1986. Toujours est-il que c'est quelqu'un que j'allais voir régulièrement depuis des années et qui était au courant de ma vie. Mais lors de cette rencontre, en octobre 2018, ce qui m'a étonné, c'est la netteté avec laquelle j'ai dit les choses. C'est à dire que dès que je me suis mis à raconter ce qui m'était arrivé avec /Pierre/, le responsable de cette communauté, lors de mon arrivée à l'été 1978, lui m'a aussitôt tenu le discours habituel sur l'homosexualité de /Pierre/. Ce à quoi j'ai vivement réagi en lui disant : « Non ce n'est pas la question, la question c'est l'abus par personne ayant autorité. L'abus qu'il m'a fait subir et l'abus que lui-même a subi enfant. » Il faut dire que celui qui m'a agressé, est quelqu'un qui a lui-même été agressé enfant par un membre de sa famille, de l'âge de 8 ans jusqu'à l'adolescence. Et le père Abbé de me dire : « Ah oui, cela on ne l'a pas vu et on ne l'a pas aidé. » C'est un des points qui me semble important. Dans l'histoire de cette communauté, dans l'histoire de /Pierre/, c'est toujours le « problème » de l'homosexualité qui a été mis en avant, alors qu'en fait la question me semble bien plus profonde et relever de l'incapacité à voir l'abus subi et à le prendre en compte pour qu'il ne se reproduise pas.

L'étape suivante dans la prise de conscience de ce que j'avais vécu m'a permis d'en percevoir la dimension communautaire, de comprendre que j'étais tombé dans une nasse. À la suite de cette rencontre avec le Père Abbé, une nuit, ne dormant pas, j'ai ouvert mon ordinateur et j'ai écrit à Stéphane Joulain. C'est ce que j'appelle mon témoignage, la première des trois lettres que je vous ai transmises en Juin dernier. Stéphane Joulain, père blanc, je le connaissais un peu, il avait passé plusieurs années à Jérusalem, je savais qui il était et qu'il travaillait sur ces questions d'abus. J'ai voulu lui raconter mon arrivée dans ce groupe, les circonstances de ma première expérience sexuelle et les questions que cela me posait. Je voulais savoir si les malaises ressentis aujourd'hui pouvaient être liés aux abus. J'ai donc décrit mon arrivée : J'étais en route pour faire un bout du chemin de Compostelle avec un ami, et nous nous sommes retrouvés invités à un mariage dans cette communauté. Il y avait trente personnes qui en attendaient trois cents, du coup, bien qu'invités, nous nous sommes retrouvés dans l'équipe qui accueillait. Et ce fut une expérience étonnante pour moi. Étonnante de saveur évangélique – un franc-parler et une simplicité des rapports humains, l'évangile vivant, l'accueil de l'enseignement de l'Église comme autorité, c'est-à-dire quelque chose

qui fait grandir sans écraser, parce qu'il y avait pas mal de gens cabossés par la vie, à qui l'Évangile redonnait vie. En fait on pourrait dire pour faire court une communauté de pécheurs pardonnés. Toutefois, j'avais dû être repéré par le responsable, car après le mariage, il m'a proposé de me séparer de l'ami avec lequel j'étais arrivé sous prétexte que nous avions l'air de former un couple, de renoncer à ce voyage à Compostelle et de venir participer à des sessions que la Communauté animait dans une autre région. Ce que j'ai accepté. Et à nouveau, comme pour le mariage, lors de cette session bien que tout juste arrivé dans la Communauté, je ne me suis pas retrouvé avec les participants, mais je faisais partie de l'équipe qui accueillait... Mieux, je me suis retrouvé faire partie de l'équipe qui coordonnait ces sessions. Il y avait /Suzie/, une personne qui faisait partie des anciens, et il y avait /Pierre/ le fondateur. De même, je n'ai pas été logé avec les autres, /Pierre/ logeait dans la mezzanine de la bibliothèque et l'on a rajouté un matelas par terre dans sa chambre. Le reste on le devine, je l'ai écrit dans mon témoignage. Ses sollicitations répétées qui ne correspondaient pas à mes schémas et en même temps cette injonction de faire confiance à l'autre jusqu'à l'absurde, présentée comme l'authentique risque de l'amour évangélique, qui formait la base de l'expérience proposée au cours de ces sessions. Les questions ne manquent pas quarante ans après. J'avais 19 ans, il en avait 34 et était le responsable de cette communauté. Une amie psychologue, à qui j'ai fait lire mon témoignage, m'a dit : « Mais c'est de l'ordre de l'inceste ». Responsable de la communauté, il tient la place du père. Ce qui complique les choses, c'est que ça n'a pas été violent. Mais il s'agit bien d'une agression et pas simplement d'un abus. Comment ai-je pu céder ? Étais-je attiré par lui ? Non, rien de cet ordre. Alors ? De plus, le lendemain, avec les premières discussions avec d'autres membres, d'autres « anciens » notamment, l'impression que tous savaient, car tout était sur la table dans cette Communauté où l'on parlait volontiers de transparence et où l'on se confessait facilement les uns aux autres. Mais voilà, c'était pris dans une rhétorique de miséricorde, l'on m'accueillait comme j'étais et j'avais relativement de la chance car il n'y avait pas beaucoup de lieux dans l'Église où l'on accueillait les gens comme moi à l'époque. Les gens comme moi – mais qui étais-je au juste ? À l'époque, pour moi, j'étais surtout le petit frère d'un frère aîné violent... mais sur le plan de la sexualité ? ... Alors voilà, j'ai écrit tout cela à Stéphane Joulain en octobre l'an dernier et c'est vrai que 40 ans après, une fois que c'est sorti, une fois que c'est un texte, j'ai d'autres outils. Comme historien, je passe ma vie à analyser des textes d'un point de vue sociologique, psychologique, etc. Et globalement, là, c'est la nasse dans laquelle je suis tombé qui s'est dessinée : le repérage, la séparation des amis, l'élection – faire d'emblée partie de la fraternité de coordination..., un récit qui vous enveloppe et une communauté qui relaie le discours « évangélique » du responsable/fondateur. Ouah...

Ensuite, j'ai commencé à faire lire mon texte à des personnes de confiance, j'ai pu commencer d'en parler. Une étape importante pour moi a été de me poser la question de comment je m'en étais relativement sorti. Parce que s'il y a eu ça, il y a eu aussi toute l'étape de la Communauté nouvelle qui est restée lumineuse. Sur le plan intime, ce n'est pas une relation qui a duré. Mais, on a vécu dans la même fraternité (le groupe étant organisée en petites fraternités), je suis resté « élu ». Et lorsque la Communauté s'est effilochée après la reconnaissance, c'est avec lui que je suis parti en Israël. On y a vécu 14 ans ensemble et aujourd'hui je me dis : « mais comment as-tu fait pendant ces 14 ans avec lui ? ». Cela fait partie de la prise de conscience globale de l'emprise qui prend du temps à émerger. Si à l'été 2018 j'ai mis des mots justes qui m'ont comme réveillé, la rencontre avec le père Abbé puis la mise par écrit m'ont donné une perspective. En décembre, un peu plus tard donc, il y a juste un an, je me suis posé ces questions de survie. En fait, assez vite, j'ai été en lien avec Mgr /Mathieu/. Au début des années 1980, plusieurs de la Communauté avaient fait une démarche vers le célibat consacré, dont moi. Mais Mgr /Mathieu/ ne m'avait pas trouvé assez mûr à l'époque et il m'a dit d'attendre avant des vœux définitifs. Il a reçu mon engagement temporaire et pendant 3 ans j'ai donc

été en lien régulier avec lui. Là, j'ai eu un accompagnement fort et vrai vers une liberté, il n'y a pas de doute là-dessus. Au bout des trois ans, Mgr /Mathieu/ m'a dit : « Moi je t'accueille, maintenant toi, va prendre ta décision. Va dans un monastère faire une retraite et tu me diras ta décision. Sache que de mon côté c'est ok... » Ensuite, comment le dirais-je, heu... je pense que la liturgie elle-même m'a aidé. Ce fut ma prise de conscience en décembre il y a un an. Le concile avait remis en valeur la Consécration des vierges et une liturgie de consécration existait, mais elle était uniquement destinée aux femmes. Pour les hommes, il n'y avait rien d'écrit. Et Mgr /Mathieu/ m'a proposé d'écrire moi-même cette liturgie, et euh c'est vrai que je ne suis, je me souviens très bien de ça, je ne suis pas allé vers les vœux religieux... de pauvreté, de chasteté, d'obéissance. Je veux dire que c'était un passage obligé, donc je les ai mentionnés... mais la liturgie elle-même, je l'ai bâtie surtout autour de la consécration d'une pierre d'autel ou d'une église. C'est à travers son corps qu'une personne est consacrée. Et cette liturgie de consécration du bâtiment église, c'est aussi celle qui est utilisée pour la re-consécration d'une église profanée. C'est une phrase du livre du père Joulain qui m'a interpellé<sup>1</sup> et fait prendre conscience de la sûreté quasi instinctive de mon choix. Il se demande quel sacrement conviendrait pour aider ceux qui ont été abusés. Et de fait, par rapport au vécu de l'abus, le sacrement de pénitence, ce n'est pas la question, le sacrement des malades, non plus, mais effectivement, l'abus est assimilable à une profanation de ce temple de l'Esprit qu'est le corps. Et je pense que – enfin c'est le lien que je fais – je pense que cette liturgie m'a en quelque sorte redonné à moi-même. Quand je suis arrivé en Israël, que /Pierre/ m'a rejoint, et qu'il a voulu des relations intimes, moi, j'ai pu tout de suite mettre des barrières. J'étais consacré, je ne voulais pas de double vie et puis, je n'étais pas amoureux. Ça c'est un des trucs les plus étranges pour moi. Quand je revois la première fois, je me dis « mais t'étais attiré par lui ? » Rien, blackout. Alors, tu te dis : comment ai-je fait pour me faire avoir ? Blackout total, je ne retrouve rien, sinon sa volonté exprimée et réitérée... et cette espèce de rhétorique chrétienne, de confiance en l'autre : même si tu ne comprends pas, fais confiance à l'autre c'est comme ça qu'il pourra voir la lumière, etc... C'est cette rhétorique-là qui jouait à plein, qui était ma découverte, une façon de vivre l'évangile aujourd'hui, et qui est bonne... sauf quand elle est utilisée à d'autres fins.

Concernant notre vie en Israël, je me suis aussi posé la question de ce que j'avais fait bouger. Je suis arrivé le premier, j'ai appris l'hébreu facilement, j'avais demandé à /Pierre/ une année sabbatique. Je pense que cela aussi m'a sauvé... En Israël, c'est moi qui donnais le La... Je me suis donc posé la question de ce que j'avais fait bouger dans la spiritualité, dans la manière d'appréhender ce qu'on vivait... Par exemple, dans la spiritualité, sur le fait de choisir la dernière place, je me rappelle lui avoir écrit à cet époque-là – « Tu sais, la vie est suffisamment difficile, vivons les difficultés présentes, il n'y a pas besoin d'aller rajouter je ne sais pas quoi ». Ou, en ce qui concerne la vie pratique, le fait que chacun de nous ait un carnet de chèques, sache gérer son compte et des choses comme ça... ce qui n'étaient pas la coutume dans la communauté en France, en tout cas, quelque chose que lui avait toujours refusé d'avoir ou dont il ne se servait pas sous je ne sais quel prétexte spirituel, comme si la Communauté devait lui servir de protection dans la vie. Actuellement, pour différentes raisons, je reprends contact avec les gens qui ont fait partie de la Communauté. Et je suis également en lien avec différentes personnes d'autres communautés et je me rends compte, je découvre, à quel point il y avait des aspects sectaires dans ce que nous vivions. Pas autant que dans certaines communautés charismatiques de l'époque ; il n'y a pas eu de détournement de fonds, de trucs comme ça, mais malgré tout, au niveau de l'emprise spirituelle, et puis des abus sexuels, c'est massif... massif.

---

<sup>11</sup> Stéphane Joulain, *Combattre l'abus sexuel des enfants. Qui abuse ? Pourquoi ? Comment soigner ?* Paris, Desclée de Brouwer, 2019.

**TB** : Toujours sur des majeurs ?

**EVL** : Non, je vais y venir... J'ai découvert deux mineurs au moins...

**JM** : Toujours avec le même homme ?

**EVL** : Oui ! Tous ceux dont je parle c'est uniquement lui. Je parlerai dans la suite de la reproduction du modèle d'abus, et de savoir ce qu'il en est de nous, parce que c'est vrai que ça pose des questions, mais là c'est uniquement de lui dont je parle. Récemment, je me suis rendu compte que finalement, de tous, je suis celui qui a vécu le plus longtemps avec lui, alors que dans mon imaginaire, étant arrivé après, d'autres avait vécu avec lui beaucoup plus longtemps... Mais, en fait, non. Même si aujourd'hui cela fait du temps qu'il est parti, j'ai vécu au total très longtemps avec lui, près de vingt ans... Alors pour le situer un peu, je voudrais présenter quelques éléments qui me semblent lier avec les abus qu'il a fait subir. Tout d'abord, pour autant que je le sache, c'est quelqu'un qui a été abusé sexuellement par un membre de sa famille étant enfant. Il ne s'en cachait pas. Je me souviens ainsi du témoignage qu'il avait donné au milieu des années 1970 dans un rassemblement charismatique du sud de la France. Il y avait aussi confessé s'être retrouvé en position d'abuseur dans son métier d'éducateur spécialisé, avant de se convertir au soir de Mai 68. C'était donc du passé, il s'était converti depuis... De même, il ne cachait pas son homosexualité. Chose intéressante, j'ai remarqué dans je ne sais plus quelle interview que vous avez faite, que quelqu'un parlait de Marc Oraison, lui, il a également été en psychanalyse pendant 5 ans, ce qui l'a amené au bord du suicide. En tout cas, c'est ce que je l'ai toujours entendu raconter plus tard, s'appuyant sur cette expérience pour refuser tout travail sur lui-même. Il s'opposait d'ailleurs à l'usage de cette expression de 'travail sur soi', comme il refusait toute aide psychologique. Par contre il se retrouvait dans le narratif chrétien. Il était habité par un soleil noir, selon ses mots, et cela teintait la spiritualité qui était la sienne. À la suite des Focolari qui insistaient sur l'amour de « Jésus abandonné » sur la croix comme clé conduisant à l'unité, accepter, de son point de vue, les ténèbres qui l'habitaient, c'était rejoindre Jésus descendu aux enfers afin que le reste de l'humanité puisse un jour avoir accès à la Résurrection. Sans préjuger de cette expérience spirituelle, pour moi, lorsque je relis un peu tout ça, c'est comme si, par cette psychanalyse, s'était fixée en lui une rhétorique autour de l'homosexualité, qui lui donnait le statut de victime dans la société comme dans l'Église. L'homosexualité et non l'abus. C'est en tout cas cette rhétorique homosexuelle qui prenait entièrement le devant de la scène aux dépens de l'abus. Je ne sais pas si c'était l'époque qui le voulait, ou si c'est le progrès de la connaissance des psycho-traumatismes qui est en cause, c'est dynamique tout cela..., mais ce n'était pas la compréhension de l'abus et de ses conséquences qui était première. Personnellement, le concernant, l'importance de l'abus subi enfant, c'est quelque chose qui m'est apparu aux alentours de l'an 2000. Cette année-là, pour la deuxième fois, alors que je vivais en communauté avec lui, je me suis trouvé confronté au fait que nous devons définir quelques règles pour pérenniser ce que nous vivons, mais en Israël cette fois. Et c'est une amie israélienne qui m'a ouvert les yeux sur les dégâts que pouvait causer à l'âge adulte un abus sur enfant, et que cela pouvait expliquer bien des choses du comportement de /Pierre/, des choses que moi, j'avais toujours mis sur des difficultés de caractère. /Pierre/ avait-il conscience de cela ? Notre Communauté est née avant que le Renouveau charismatique n'arrive en France. Après avoir lu certains documents, relatifs notamment à l'emprise spirituelle<sup>2</sup>, j'ai acquis le sentiment que nous, à la Communauté, étions comme des petits-fils de

---

<sup>2</sup> Vincent Hanssens (sous la direction de), *De l'emprise à la liberté. Dérives sectaires au sein de l'Église. Témoignages et réflexions*, Wavre, Éditions Mols, 2017.

## Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église CIASE

l'abus spirituel. Que cette dimension selon laquelle il fallait « faire Unité » pouvait cacher un autoritarisme qui, pour se garantir, souffle le chaud et le froid sur les autres et te perd, te déstabilise beaucoup. Comme si une personne, pour régler ses propres problèmes, adoptait le narratif chrétien, et mettait en place un système d'abus. En ce qui concerne /Pierre/, je pense que c'est quelqu'un qui au fond est habité par l'intrusion subie enfant et du coup doit tout contrôler. Alors en 1969-1970, c'était les débuts, tout était informel, et tant que ça le restait informel, il contrôlait. C'était le temps de l'accueil des routards, des toxicos, la communauté était une maison ouverte. Puis après, /Pierre/ a fait un essai de vie monastique et, lorsqu'il en est ressorti, il est revenu à la communauté qui s'était regroupée en région parisienne entre temps. Et là, il a pris la direction du groupe, prétextant qu'il fallait un permanent, mais peut-être était-ce tout simplement pour éviter de reprendre un travail comme éducateur spécialisé, ce qui l'aurait remis en situation difficile, pour ne pas dire impossible. Puis, ils sont partis dans une autre région, en province cette fois. Et c'est là qu'il y a eu une première phase de discernement d'Église, on va dire, enfin il faudrait avoir accès aux archives pour comprendre...

**TB** : Pardon excusez-moi, je dois vous préciser que j'ai une culture religieuse assez fruste... Ce que vous appelez un discernement d'Eglise... ?

**EVL** : Oui, par exemple, il y avait ce groupe qui venait d'arriver en province. Ils sont allés voir l'évêque du lieu. Alors je ne sais pas très bien dans quel sens ça s'est passé...

**JM** : L'évêque d'/Agen/ ?

**EVL** : C'était celui de /Bordeaux/, Monseigneur /Leblanc/ à l'époque... Mgr. /Leblanc/ accueille donc le groupe et ils se mettent d'accord pour une cérémonie de premiers engagements à vivre en communauté dans l'Église locale. Sous l'autorité de l'évêque donc. Et puis, je ne sais pas ce qui s'est passé, mais il leur a été demandé de sursoir. L'évêque s'était-il renseigné entre temps ? Avait-il reçu des plaintes ? C'est là que je dis qu'il faudrait l'aide des archives. Ce que je sais, c'est qu'en décembre de l'année suivante, il y a de cela une bonne quarantaine d'années, les six premiers ont pris un engagement à former une communauté, devant Monseigneur /Leblanc/, au cours d'une liturgie présidée par lui, et que durant l'année précédente ils avaient rédigé une charte, qui était une suite de passages choisis de l'Écriture sainte, avec une prière après chaque passage. Document que j'ai récupéré récemment. Je suis passé le weekend dernier chez un couple, dont lui est celui qui a fondé la Communauté avec /Pierre/. Sa femme faisait aussi partie des six anciens et, dans mon témoignage, c'est elle à qui j'ai parlé en premier le lendemain matin sans qu'elle soit étonnée. Je leur ai dit à tous deux qu'ils devraient venir vous parler. Sur cet aspect des abus, ils sont beaucoup plus au courant que moi, car ils en ont vu énormément. Ils ont vu des mineurs, de jeunes adultes... Avec ces reprises de contact, je découvre des personnes victimes que je n'imaginais pas, des gens avec qui j'ai vécu en communauté, untel, marié, père de 5 enfants, je suis le parrain de l'un d'entre eux, et l'on me dit que lui, le père, avait été abusé par /Pierre/. Enfin, à l'époque, ce n'était pas ces termes-là qui étaient utilisés. C'est aujourd'hui qu'on dit ça. Mais je m'égare. Pour reprendre ce que je disais, il y a plus de quarante ans, il y a eu ce premier engagement d'Eglise, toutefois, il y a une chose que Monseigneur /Leblanc/ n'a pas faite. Les autres évêques ensuite se sont toujours demandés pourquoi il ne l'avait pas faite – il n'a pas donné de statut juridique, il n'a pas établi de Pieuse union (on ne parlait pas encore d'Association de fidèles à l'époque, puisque le nouveau code de Droit canon n'est sorti qu'en 1983). A-t-il soupçonné quelque chose à l'époque qui pourrait expliquer cet oubli ? Toujours est-il qu'il n'a rien créé juridiquement, donc c'est resté en l'état. Dans la Communauté, lorsque je suis arrivé, il y avait un grand désir de reconnaissance par l'Eglise, d'être accompagné. On l'était en un

## Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église CIASE

sens par les différents évêques, sans l'être formellement, ça n'était pas allé pas au bout. Par contre, à partir du milieu des années 1970, d'un point de vue communautaire, ça a rapidement été l'explosion. On s'est retrouvés avec des fraternités de trois à une dizaine de personnes menant la vie commune, dans plusieurs lieux de France, en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud. Quand je suis arrivé en 1978, je suis arrivé dans quelque chose qui était en pleine expansion. Les premiers documents pour une reconnaissance sont partis à Rome au début des années 1980. Avec des lettres de recommandation des différents évêques. Et puis quelques années plus tard, après la publication du code de droit canon, certains évêques n'étaient pas favorables aux communautés nouvelles. Les évêques français concernés ont malgré tout demandé à l'un d'entre eux de poser un discernement, d'évaluer les choses. Ce ne fut pas le successeur de Mgr /Leblanc/ qui ne le souhaitait pas. Ce fut Mgr /Vincent/, un homme empreint d'une bonne sagesse paysanne qui a dit qu'il allait le faire et puis il a eu un assistant qui était le père /Arnaud/. Celui-ci avait été supérieur de séminaire et de son institut religieux, bref quelqu'un de très expérimenté en matière de discernement. Apparemment, on leur avait demandé de fermer la communauté. À la différence d'autres communautés nouvelles, nous avions la réputation de respecter la parole des évêques. Ils pensaient donc que si on nous disait de fermer, nous fermerions. Et puis, Mgr /Vincent/ et le père /Arnaud/ sont venus au chapitre annuel s'attendant à entendre le discours du gourou et sa répétition par les uns et les autres, mais lorsque l'on a fait le tour de table et qu'ils nous ont demandé ce qu'était notre spiritualité, il y a eu 70 réponses différentes. Peu d'entre nous avaient fait des études poussées et ils ont été impressionnés par cette capacité d'exprimer ce que l'on vivait, chacun de façon indépendante. Donc ils ont décidé de reconnaître *ad experimentum* pour cinq ans. En même temps, ils ont demandé à /Pierre/ de démissionner. Le récit que moi j'ai retenu, c'est que c'était en raison de son homosexualité qui était connue, cela l'aurait rendu inapte à gouverner d'autres personnes... Autre souvenir que j'ai, peut-être plus objectif, c'est que je me rappelle que l'un de nous qui était prêtre avait protesté, il a dit « je suis moi-même homosexuel et je suis prêtre ». Mais le père /Arnaud/ s'en est sorti par une entourloupe disant qu'une fois qu'on était ordonné ce n'était plus la même chose, enfin quelque chose comme cela, quelque chose de pas du tout convaincant... C'était la raison qu'ils avaient donnée selon mon souvenir. Quand je relis aujourd'hui, après coup, il me semble clair qu'ils avaient repéré un problème de gouvernance, mais ont-ils vu le vrai problème ? Un enfant abusé peut effectivement se structurer, se construire à l'âge adulte en devenant pervers narcissique, devenir un prédateur qui sait lire les gens, les failles et qui manipule...

**JM** : Et vous pensez donc que le père /Arnaud/ avait ce discernement-là ?

**EVL** : Il faudrait lire les archives, l'homosexualité n'a-t-elle été qu'un prétexte ? Avait-il repéré une structure perverse ? Je ne sais pas... Je rêverais de retrouver le rapport qu'ils ont écrit, parce que le seul élément objectif que j'ai en dehors du récit que j'ai retenu, c'est la réaction de ce prêtre. Je me rappelle qu'on avait discuté et que le père /Arnaud/ était là.

**TB** : Est-ce qu'on peut dire que vous demandez à regarder dans les archives ?

**EVL** : J'en serais enchanté ! Tout à fait, oui.

**TB** : On peut regarder si on a accès à ces archives-là...

**EVL** : Je ne sais pas si ce serait dans les archives de l'ancien évêque, Mgr /Vincent/, ou si c'est parti à Rome, vous savez au Conseil pontifical pour les laïcs.



Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église  
CIASE

**JM** : Ah vous pensez ?

**EVL** : Oui, c'est peut-être parti au Conseil pour les laïcs, ou alors on a des archives.

**JM** : La Communauté a des archives ?

**EVL** : Oui ! J'y suis passé le week-end dernier et j'ai commencé à regarder ça. Mais il n'y a pas le rapport du père /Arnaud/. On a les dossiers que la Communauté a présentés.

**JM** : D'accord.

**EVL** : Après la reconnaissance, ça s'est mal passé pour moi, c'est un peu complexe. Je pense que justement le cadre juridique d'Association de fidèles qui était tout jeune, n'était pas forcément le plus adéquat pour nous. Les évêques trouvaient qu'on employait beaucoup trop le vocabulaire religieux. C'était notre manière de nous rattacher à la tradition. Les évêques nous ont demandé de séculariser tout ça, alors que, quelque part, contrairement à d'autres communautés qui faisaient des vœux privés comme nous, mais s'habillaient comme des moines, chez nous il n'y avait pas de confusion. Après on utilisait un vocabulaire lié aux écrits d'un saint François. Par exemple, on parlait de chapitres pour nos rencontres, comme François parle du Chapitre des nattes, sans qu'il y ait d'intention juridique derrière. Et quelque part, au moment de cette reconnaissance et de ces statuts, on a perdu notre récit intérieur. C'est paradoxal, étant donné l'abus subi, mais j'ai trouvé que le nouveau responsable faisait preuve de plus d'autoritarisme que /Pierre/. Rapidement, il a demandé à /Pierre/, de chercher un travail, le premier qu'il trouverait. Or /Pierre/ était célibataire consacré, c'est-à-dire qu'il n'avait pas de famille si ce n'est la Communauté. Sa raison de vivre, c'était la Communauté. J'ai pensé qu'il ne pouvait pas reprendre n'importe quel boulot, qu'il fallait que ça ait un sens. Par ailleurs, la Communauté a été prise de réunionnite. Ce que je comprends aujourd'hui comme une tentative de sortir de l'emprise, mais que je ne pouvais percevoir ainsi à l'époque. Sans doute du fait d'avoir risqué mon célibat sur le récit qui nous fondait. Et donc j'ai posé un geste. J'ai décidé que le contenu était plus important que la forme. J'ai proposé à /Pierre/ de partir à Jérusalem avec moi. « Jérusalem, en toi toutes nos sources », comme dit le Psaume, c'est cela qui me semblait le plus important. Et à Jérusalem, /Pierre/ a effectivement trouvé un métier qui lui convenait. Je ne regrette pas ça. Alors, c'est sûr qu'à l'époque, j'avais le sentiment de faire partie d'un groupe fondé par /Pierre/ et du coup, moi, je marchais sur les traces d'un frère Léon, le frère qui, dans l'histoire des franciscains, a accompagné François une fois que celui-ci a passé la main. D'autant qu'en ce qui me concerne, ce qui est déjà présent dans le récit que j'ai donné du premier abus, l'élection, la mise à part, s'est poursuivie dans la Communauté. Très vite, en 1978, le conseil m'a demandé d'être le binôme de /Pierre/, son « noir » dans notre vocabulaire, celui qui permet, par son abnégation, à la craie d'être visible sur le tableau. Avec un autre au début, puis seul. J'ai ainsi été rapidement sollicité, « promu » en un sens, pour faire partie de la Fraternité de coordination de la Communauté avec /Pierre/. Alors, c'est sûr que ce sont des choses, lorsque je les relis aujourd'hui, je me dis « noir, c'est lourd à porter... ». En même temps, cela a sûrement été aussi une position privilégiée qui fait que je n'ai peut-être pas autant souffert que d'autres, je pense que ça me laissait une assez grande liberté. Alors sans être psychiatre, mais malgré tout, de mon point de vue, c'est-à-dire selon mon interprétation de ce que j'ai l'impression de lire de l'histoire de /Pierre/, c'est que, tant que les choses restent informelles, cela va. Et puis aux deux moments, quand il y a eu des périodes de discernement d'Eglise, avec Mgr /Vincent/ et le père /Arnaud/ au milieu des années 1980, et à Jérusalem en 2000, j'ai vu le même schéma se reproduire. Dès que l'on formalise un peu pour que les gens puissent vivre, cela lui devient insupportable. Comme si dès que la loi devenait extérieure à lui,

Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église  
CIASE

qu'il n'a plus le contrôle direct des choses, ça le jetait dans une panique totale et le faisait exploser. Est-ce en lien avec l'abus qu'il a connu enfant ? En tout cas, c'est ce qui s'est passé au milieu des années 1980, il me semble, mais je n'étais pas alors en première ligne, et c'est ce que j'ai vu en Israël en 2000 et, cette fois, j'étais directement partie prenante du discernement : il n'y avait pas beaucoup de règles mais ça a suffi pour qu'il explose...

**TB** : Qu'est-ce que vous appelez « exploser » ?

**EVL** : C'est à dire qu'il n'arrive pas à supporter qu'il y ait des règles et il entre dans un processus de victimisation. Il s'exclut lui-même. Chez nous, à Jérusalem, deux moines sont venus parler avec chacun lors d'une visite de type « canonique » et puis, ils nous ont donné quelques règles : ils m'avaient nommé responsable de la Fraternité, ils avaient réparti les espaces et nous avaient donné quelques règles spirituelles. Par exemple, ils nous avaient demandé de nous rencontrer chaque semaine, de ne pas trop parler à l'extérieur, de ne pas murmurer, quelques conseils classiques, et /Pierre/ s'est senti tout de suite mal où on l'avait mis. Il a demandé de descendre d'un étage et une fois descendu, il se trouvait tout seul, nous l'avions mis dehors, et il se faisait plaindre par ceux qui venaient le voir, nous étions les *bad guys*. Et en même temps, même si ce qu'il a vécu enfant peut expliquer beaucoup de choses... pour moi cela ne peut justifier ce qui a été mis en place dans la première Communauté, cela ne peut justifier la mise en place d'un système abusif. Car, il a bien mis en place des trucs qui l'ont servi lui, et tout ça au nez et à la barbe des évêques. Ou alors, ils ont vu mais ils n'ont rien dit, je ne sais pas. Ce sont des questions que j'ai, des questions sur le for interne et le for externe, par exemple. En effet, les évêques refusaient d'entendre ce qui, selon eux, relevait du privé, du for interne. C'est peut-être une bonne distinction pour gouverner mais ça peut aussi cacher, participer de l'omerta. J'ai également des questions par rapport aux victimes. Lorsque j'ai commencé à réaliser ce que j'avais vécu, je me suis mis à lire, il y avait des choses qui m'intéressaient : par exemple sur le fait que je n'avais que 19 ans. J'ai lu mon texte à une amie médecin, qui m'a dit que, pour elle, le cerveau se développe jusqu'à 25 ans environ et qu'avant, on reste très malléable et que donc il y avait des conséquences non seulement psychologiques, mais également physiologiques aux abus avant cet âge. J'ai lu sur les phénomènes d'emprise et puis j'ai fait lire mon témoignage à d'autres amis. Un ami aujourd'hui marié et père de famille m'a dit avoir vécu la même chose. Je suis tombé de haut, parce que je n'ai rien vu à l'époque, alors que nous vivions dans la même fraternité ! Il sentait une tension avec /Pierre/ et me dit que cette tension a existé tant que /Pierre/ n'a pas couché avec lui. C'est ce qui a fini par se passer. Un jour, alors que nous étions toute la fraternité dans un monastère pour une retraite, /Pierre/ est venu le retrouver la nuit. Mais même s'il a fini par céder, il savait qui il était. Il avait 25 ans ! Alors ça me fait me poser des questions sur l'âge et la maturité affective et sur les conséquences des abus. Voilà, je suis plein de questions sur quoi faire de tout ça, des témoignages que je recueille, de ces deux mineurs par exemple. Comment savoir comment ils vont ? Comment recueillir ces témoignages, comment faire en sorte que ces gens se mettent à parler...

**TB** : Qu'est-ce que vous voudriez faire en fait ?

**EVL** : Je ne sais pas. Voyant le bien que cela m'a fait de réaliser les choses, de mettre des mots justes, je me dis que c'est important, on a envie de demander aux gens comment ils vont. Même si je vois bien le chemin que je fais... en même temps, force est de constater que l'on est anesthésié aussi. Je me rends compte qu'il y a des trucs qui remontent en travaillant dessus, mais je sais bien que je mets énormément de distance à un moment donné. Cette amie revue il y a peu, avec laquelle j'avais parlé le lendemain du premier abus, m'a dit : « Mais tu sais, quand on te voyait, tu n'avais pas l'air

malheureux ». J'ai répondu : « Oui, c'est sûr, la dissociation ça existe ». Alors j'ai envie de savoir ce que les uns et les autres sont devenus, où ils en sont.

**TB** : Est-ce que ce n'est pas un peu aussi l'histoire de La parole libérée ?

**EVL** : Oui ! Plusieurs fois on m'a proposé que je me confronte à /Pierre/. Mais pour dire quoi ? Une psy me disait de me confronter à lui pour me libérer. Attends, dans une confrontation, c'est parole contre parole, d'autant qu'il a toujours su trouver les mots. Alors, c'est sûr que s'il y a plusieurs personnes, ce n'est pas un seul témoignage, et c'est plus difficile de s'échapper.

**TB** : Alors moi j'entends plusieurs objectifs là-dedans : il y a votre souhait de contribuer, je ne sais pas si on peut dire ça comme ça mais, à libérer la parole d'autres victimes de ce monsieur, ça c'est une chose et puis il y a aussi un objectif de justice. Peut-être que je me trompe.

**EVL** : C'est une grande question ! Ça revient régulièrement, parce que d'un côté c'est prescrit, 40 ans, en tout cas de mon côté. Et puis, d'autres disent que peu importe, que seule la justice a le pouvoir de dire si c'est prescrit et qu'au moins il y a une trace. Pas plus tard qu'hier, quelqu'un m'a dit : « Tu ne sais pas s'il n'y a eu que deux mineurs et s'il n'y en a pas eu d'autres après... ». Personnellement, j'ai été témoin à la fin des années 1990 d'une atteinte sur un jeune majeur qui s'est heureusement échappé tout de suite. Le fait qu'il y ait une trace, oui, ça pourrait aider. C'est sûr que lorsque j'ai réfléchi à ce que j'attendais en venant ici, en termes de pardon ou autre, eh bien par exemple concernant le pardon, je me suis demandé : Est-ce que j'attends que /Pierre/ me demande pardon ? Certainement pas, il l'a déjà fait. Ben oui, le lendemain même il m'a demandé pardon ! Mais ce que je découvre, c'est que toute cette histoire de pardon, de miséricorde, qui était l'un des marqueurs spirituels importants de cette communauté, n'est-ce pas ça qui lui permettait, en fait, de se justifier à lui-même ses propres actes et de perpétuer les abus ? Si c'est le cas, moi, je dois résister au pardon, car sinon je deviens complice de la suite quelque part. C'est vrai que si c'est prescrit au civil, cela ne l'est peut-être pas d'un point de vue canonique, je ne sais pas très bien comment sont faites les choses, en tout cas Stéphane Joulain m'a dit qu'effectivement il était possible qu'il n'y ait pas prescription d'un point de vue canonique. Après, bien que le droit canon parle de « toute personne » et de « quiconque » (Can. 220), c'est-à-dire qu'il s'adresse a priori à tout le monde, est-ce que ça va intéresser les instances ecclésiastiques... si la personne n'est pas prêtre ? Et, puisque /Pierre/ ne l'est pas, je ne sais pas... C'est vrai que si on imagine quelque chose, je me dis que 40 ans après, j'ai 60 ans, j'ai fait une psychothérapie un peu longue à 41 ans, j'en ferais bien une maintenant, mais je ne peux pas me le permettre, parce que j'ai deux enfants qui sont adolescents, bref, je n'ai pas les moyens... Par ailleurs, même symboliquement, si, au lieu d'être dans la parole, parce qu'il est tout le temps dans la parole, il devait mettre tous les mois 10 €, ne serait-ce que 10 €, peut-être que cela ferait bouger des choses chez lui... Mais pour cela, il faudrait que l'Église se mette à faire fonctionner le droit canon non seulement pour protéger l'institution mais en faveur des personnes...

**TB** : Vous avez utilisé parfois le terme d'« abus », et parfois le terme d'« agression », tout en les différenciant à certains moments, je voudrais comprendre.

**EVL** : Au début, je ne parlais que d'abus et puis j'ai essayé d'être plus précis. À un moment donné, dans un livre que j'ai lu<sup>3</sup>, l'auteure reprenait une phrase d'un journaliste de Libération qui posait une

---

<sup>3</sup> Véronique Margron, *Un moment de vérité*, Paris : Albin Michel, 2019.

distinction qui m'a paru très juste : « l'abus, c'est un excès, par exemple, lorsque l'on boit trop de vin », mais ce qu'on appelle abus sexuel ce n'est pas de cet ordre-là, il y a une limite qui est franchie, qui ne devrait jamais être franchie, donc ce n'est pas un abus. Oui, c'est dans ce sens-là, que j'essaye d'être plus précis.

**TB** : Oui vous avez dit parfois « abus », parfois « agression ». Mais effectivement je pense que ce terme en français est critiquable, parce que c'est une traduction de l'anglais « abuse » où c'est systématiquement transgressif.

**JM** : Ce n'est pas une histoire d'intensité...

**TB** : Oui, voilà, ce n'est pas une histoire d'intensité et d'ailleurs on parle d'abus physique, sexuel, avec des violences physiques très graves. Et c'est vrai qu'en français, c'est compliqué.

**EVL** : C'est pour cela que ça m'avait parlé. Alors après – j'ai presque terminé, il y a un point qui m'a interpellé, c'est vrai que l'une des premières questions que l'on se pose concerne le fait que souvent les abusés abusent. On tombe dans un vertige... moi en tout cas j'ai paniqué. Heureusement tous les abusés n'abusent pas mais voilà, ça reste comme une espèce de vertige.

**TB** : Et, si ce n'est pas indiscret, si la question ne vous plaît pas ne répondez pas, mais pourquoi cela provoque un vertige ?

**EVL** : Eh bien c'est une très bonne question, parce que je pense que ça fait partie des choses qui sont perturbées chez moi, ou en tout cas qui m'insécurisent terriblement. J'ai l'impression de ne pas être capable d'avoir des relations simples, de ne pas pouvoir me fier à moi-même, à ce que je ressens. Je dissocie tout de suite si vous voulez. Quand je dis que j'aimerais reprendre une psychothérapie, c'est cela, oui ! Et puis à l'époque dans la Communauté, dans les années qui ont précédé ma venue en Israël, c'est vrai qu'on n'avait aucune notion des droits et des devoirs liés à l'autorité. Il n'y avait aucune discussion sur l'éthique de la personne en position d'autorité, absolument aucune. Et dans cette Communauté, avec une rhétorique de miséricorde, de pardon, ça couchait pas mal, ce n'était pas des orgies, mais dans quelle mesure s'est-on posé la question de celui qui est en position d'autorité ou pas ? Alors d'un autre côté, lorsque je suis arrivé en Israël, j'ai mis des barrières, mais aussi des barrières pour m'empêcher de vivre. Après, toutes ces cérémonies d'Eglise, de réconciliation, ça me semble totalement déplacé... Ça ne touche pas vraiment les aspects abimés en vous.

**JM** : Pardon, mais il me semble que c'est vous qui avez écrit, vous repreniez les mots de Stéphane Joulain, il parle de distorsion, et quand vous parlez du pardon, c'est de ça dont vous parlez, distorsion du pardon ?

**EVL** : En un sens oui. Dans la manière dont fonctionne un prédateur telle qu'elle est décrite par Stéphane Joulain, il y a un mécanisme de distorsion. C'est-à-dire que l'on n'a pas affaire à des monstres mais à des hommes qui ont un psychisme, et il insiste sur le fait que tout prédateur, pour passer à l'acte, doit justifier devant sa conscience ce qu'il fait. Et c'est là qu'il parle de distorsion cognitive. Chez /Pierre/, quand il demandait pardon, avec la rhétorique de pardon-miséricorde mise en place dans la Communauté, cela ne participait-il pas de ce mécanisme ? Mais il faut noter que l'on trouve aussi cette rhétorique dans le discours de l'Eglise à la même époque, le pape Jean Paul II a sorti une encyclique sur la miséricorde à ce moment-là, et les évêques nous ont dit « ça c'est pour

vous ». Il y avait donc cette insistance spirituelle et je pense que pour quelqu'un de prédateur comme /Pierre/, le fait de demander pardon lui permettait de justifier devant sa conscience ses passages à l'acte. Je réfléchis à partir de la tradition juive car je vis en Israël, et dans cette tradition, Dieu, s'il est amour, est également justice. Et c'est vrai que dans le discours catholique actuel, on a l'impression qu'il n'y a que la guimauve de la miséricorde, mais où est passée la justice ? Une autre manière de le dire en hébreu, c'est *Naassé venishma*. Dans la tradition juive, on va faire et on comprendra. Les Hébreux, quand Dieu leur propose la Torah, ils répondent « on va faire et on comprendra ». Le faire est une dimension essentielle et je pense que dans le phénomène de la prédation, on est uniquement dans la parole, dans la séduction des gens, et il faudrait sortir de ça et revenir à un faire. Donc dans cette idée de justice, peu importe qu'il me demande pardon, du moment qu'il y a un acte, qui parle au corps, à son corps. On en revient à la question de la place du Droit canon...

Une autre chose, c'est la catégorisation des fautes. Dans le catholicisme actuel – c'est vrai que la prise de conscience de ce que j'ai vécu stimule ma réflexion –, à un moment donné il y a des différences qui deviennent criantes entre ce qu'on va considérer comme une abomination ou pas. Ainsi des relations entre deux adultes consentants qui ne sont pas dans la norme, que ce soit entre deux adultes homosexuels ou que ce soit entre des divorcés-remariés, par exemple, face à des choses comme les abus sexuels qui sont des crimes, il n'y a pas photo. Tenez, par exemple, un domaine plus concret qui concerne mon métier, la Bioéthique, quand je vois que celui qui va défendre la position catholique à l'Assemblée nationale est un évêque qui parle, avec raison, de l'importance de faire attention au plus faible, mais que justement, quelque temps auparavant, il se trouvait entendu au tribunal dans le cadre d'abus sexuels, puisqu'il avait simplement déplacé un jeune prêtre coupable d'abus pour le mettre dans un établissement auprès de malades mentaux, alors de quoi on parle ? Si l'on n'a pas le sens de la protection du plus faible ici, comment peut-on tenir un discours pertinent là ?

Une autre question à laquelle j'ai déjà fait allusion, c'est la place tenue par la distinction entre le for interne et le for externe, qui dans l'histoire de notre Communauté a été très présente. Plusieurs fois, nous avons été confrontés à des remarques d'évêques qui ne souhaitaient pas entendre parler des comportements sexuels, de ceux du fondateur notamment, car cela relevait, disaient-ils, du for interne. Historiquement, je ne sais pas de quand date cette distinction, mais est-ce qu'à un moment donné ça n'a pas participé à l'omerta ? Cela concerne la manière de prendre des décisions pour gouverner, mais est-ce que ça ne laisse pas les choses se développer ? Ou bien, peut-être, comme on vient de le dire, s'agit-il de caractériser les comportements et de ne pas tout ranger dans la même catégorie : ce qui se passe entre adultes consentants, c'est une chose, mais lorsque cela concerne la personne qui exerce l'autorité, cela ne devrait-il pas en être une autre, absolument ? Si je fais le lien avec ma profession médicale, je me dis que concernant le secret médical qui est de règle, il y a des exceptions, avec les maladies infectieuses, les agressions, dont la déclaration est obligatoire. Est-ce que dans les cas d'abus sexuels, on ne devrait pas faire exception et déclarer les personnes en danger. C'est une question qu'on peut se poser, oui.

**TB** : Donc des exceptions obligatoires.

**EVL** : Oui c'est ça ! C'est vrai qu'il y a des personnes qui ne parleraient pas s'il n'y avait pas de secret, mais sur certaines questions, est-ce qu'il ne faut pas... c'est à double tranchant...

**Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église**  
**CIASE**

**TB** : Oui c'est sûr... Ces questions de secret médical sont actuellement débattues pour des femmes victimes de violences.

**EVL** : Oui exactement !

**JM** : Est-ce qu'il y avait des prêtres qui accompagnaient la communauté ?

**EVL** : Oui, il y en avait plusieurs. Certains étaient membres de la Communauté et d'autres extérieurs, un, notamment. Lui, c'est vraiment le grand mystère, mais il est mort maintenant. C'était un religieux qui a accompagné /Pierre/ pendant très longtemps, ainsi qu'un tas d'autres frères et sœurs. Cela dit, contrairement à d'autres communautés où ce n'était que dans la Communauté qu'il fallait se confesser, chez nous il n'y a jamais eu de telle consigne. Je me demande comment ce religieux n'a rien vu... La volonté que l'Église ait une autre attitude par rapport à l'homosexualité a-t-elle pris le pas sur les abus ? Engendré une sorte d'aveuglement ? Ou a-t-il lui aussi été séduit, subjugué ? Pour revenir à la question des archives, c'est vrai qu'on a envie de savoir comment l'Église a perçu tout ça. D'autant que je me dis qu'il y a moins de risque que des archives aient disparu, car en tant qu'historien je sais qu'il y a des archives qui disparaissent. Ça m'est arrivé ! Mais ici, il n'y a pas d'enjeu car la Communauté est réduite comme peau de chagrin donc ça devrait être accessible. Après, pour revenir à l'éventualité d'un procès canonique, j'aimerais bien que /Pierre/ puisse faire une liste de victimes, au moins essayer d'établir, de savoir comment ils vont, la question de la prise en charge... Je l'ai déjà dit tout à l'heure, je ne crois pas vraiment aux cérémonies de demande de pardon. Par contre, je pense qu'il y a une réflexion à pousser pour les victimes sur quelque chose si ce n'est de sacramental, du moins de sacramental, de l'ordre de la re-consécration du corps ; il y a des paroles fortes dans la re-consécration d'un autel ou d'une église, profanés. Aussi, quelque chose qui m'a semblé intéressant sur la mémoire, pour que cette prise de conscience dans l'Église ne soit pas un feu de paille. Un agent pastoral québécois, propose une journée où l'on ferait mémoire des abus commis dans l'Église ; il proposait le 6 juillet parce que c'est la fête de Sainte Maria Goretti qui elle-même est morte d'avoir été abusée et de ne pas avoir voulu céder.

Et pour conclure et revenir à la question de la prévention. Alors, je le constate, /Pierre/ est toujours en activité. Il a un travail et jusque-là je le croisais simplement sur internet, ça m'énervait, parce que sur certains posts, il réagissait au combat de longue haleine de certains par rapport à d'autres prédateurs, ce qui est un comble quand même ! Une chose que l'on m'a conseillé c'est d'essayer de prévenir. Actuellement, il fait partie d'une autre communauté, or il se trouve que j'ai été contacté par le responsable. Cela a été pour moi l'occasion d'une expérience pas du tout évidente. Lorsque l'on prend conscience de ce que l'on a vécu, on se met à parler, on en parle avec ses amis, on leur raconte notre histoire et ça, ça fait du bien. Mais là, il s'agit de parler à d'autres... pour prévenir. Alors on a beau savoir intellectuellement que c'est juste, psychologiquement, on a du mal, on a l'impression d'être... un délateur. Et par-delà, on se demande de quoi l'avenir pourrait être fait pour quelqu'un comme lui. Si je fais le signalement, la Communauté dont il fait partie va l'exclure, et lui, toujours et encore, va pouvoir se poser comme victime. Pour l'instant, le seul conseil que j'ai donné au responsable, c'est qu'un évêque émérite, Mgr Daucourt, voulait créer une maison pour les prêtres délinquants sexuels. Mais outre que /Pierre/ n'est pas prêtre, lui après il a toujours refusé de se soigner. À plusieurs victimes, peut-être pourrait-on le confronter... enfin ce n'est pas simple.

**TB** : Sans ça, il peut rester dans l'illusion que ça n'existe pas...

**EVL** : Oui, c'est cela... Et puis une autre question, ce sont les victimes dans la Communauté... Comment fait-on ?

**TB** : Vous avez essayé de contacter les victimes ?

**EVL** : Pour l'instant non, parce que je ne pensais pas qu'il y en avait... Enfin si, je m'en doutais mais, non, je n'ai rien fait jusqu'à présent.

**JM** : Et ce couple dont vous parliez, eux ils pourraient être une aide pour vous ? Vous pensez qu'ils pourraient témoigner de ça, ou qu'ils seraient sous une forme d'emprise ?

**EVL** : Témoigner, oui, peut-être ; elle en a parlé en tout cas. Mais il n'y a plus de maison principale. C'est un couple qui continue d'habiter le village de notre implantation principale et ils revoient ceux qui passent. Le reste c'est l'histoire d'un printemps et d'un effilochement à partir de la reconnaissance. La Communauté est née à la fin des années soixante, avec un développement certain à partir du milieu des années soixante-dix, puis une reconnaissance ecclésiale au milieu des années quatre-vingts, alors qu'il y avait une centaine de membres répartis dans une douzaine de fraternités sur 4 continents. Et dans les 2-3 ans qui ont suivi la reconnaissance, la vie communautaire s'est arrêtée. Ça a survécu encore 10 ans sous forme de relais, de pôles où les uns les autres se voyaient au moins une fois par mois. Dans les années quatre-vingt-dix, ceux qui étaient encore là se sont remis à travailler, à réfléchir sur les textes et en deux ans, ils ont élaboré un petit cahier avec une sorte de règle de vie, le préambule qui datait de la reconnaissance et qui est un beau texte, qui a du souffle et qui avait reçu l'accord de tout le monde, et puis une prière. Donc ils font ça, tout le monde est d'accord et un an après... ils veulent fermer en étant tous d'accord, sauf certains qui disaient qu'ils avaient travaillé sur quelque chose et se demandent pourquoi fermer. Ce qui fait qu'aujourd'hui il y a quelque chose qui dure dans une région, d'autres personnes en Amérique Latine, mais c'est très réduit, et puis ce sont des gens assez avancés en âge. Et, par ailleurs, il y a la maison dont je suis responsable à Jérusalem...

**TB** : Je voulais revenir sur un point, vous disiez que vous vous étiez toujours souvenu de ce qu'il s'était passé, pas eu d'amnésie, mais qu'à un moment vous vous êtes mis à relire votre histoire autrement, c'est ça ?

**EVL** : Oui, il y a un an. C'est l'été 2018, où en mettant ces mots-là...

**TB** : En mettant par écrit ?

**EVL** : Oui en mettant par écrit, en écrivant à des amis, tout d'un coup je me suis dit... tout à fait.

**TB** : C'est vertigineux j'imagine.

**EVL** : Oui tout à fait.

**TB** : Et vous disiez que pendant 40 ans, je ne sais plus quelle expression vous aviez utilisé... « J'étais dans le brouillard, dans le coma... »

**Amie d'Etienne VOINCHET-LAVIE (A)** : Tu disais que tu étais à côté de toi-même non ?

**TB** : Je ne sais pas quel mot vous avez dit sur ces 40 ans en fait... Vous avez dit beaucoup de choses, non ?

**EVL :** Oui, j'ai fait beaucoup de choses, j'ai commencé par-là, le fait que je représente les chrétiens au Comité national d'éthique israélien et en même temps le fait que je sois toujours sur la corde raide. Même la maison que j'anime en Israël, ce n'est pas sûr, ce n'est pas net... Il y a eu les 10 années de vie avec /Pierre/ là-bas, où je me suis développé intellectuellement. Sur le judaïsme, la théologie, j'ai avancé. Mais il y avait une espèce de tristesse dans ma vie qui était massive, qui était toujours présente. Puis les choses se sont précipitées. J'ai vécu un amour qui fut très compliqué mais qui, d'un autre côté, m'a permis de sortir de l'emprise. Je suis ensuite resté 20 ans seul à Jérusalem, j'ai pris la grande décision d'adopter des enfants, revenir aux choses basiques ... A 41 ans je m'étais offert une psychothérapie pour mon anniversaire et au bout d'un an, la psychothérapeute m'a dit : « Il y a deux choses dont tu parles tout le temps sans jamais les aborder vraiment, c'est ton frère, et puis c'est le souhait d'avoir des enfants. » J'ai un grand frère qui est sans domicile fixe à Paris. Donc on a abordé ça l'année suivante et j'ai progressé par rapport à ça. Donc, oui d'un côté j'ai fait des choses, mais de l'autre côté, voilà... Et puis tout est difficile, même la maison par rapport à l'Église tout ça, j'ai très mauvaise réputation en Israël sans que je sache pourquoi. En fait, je ne suis pas sûr de moi.

**TB :** Très mauvaise réputation auprès des catholiques ?

**EVL :** Oui tout à fait, mais pas du tout auprès des israéliens. Pour eux, au contraire, je représente l'Église, les chrétiens. Mais, par exemple, d'aucuns dans l'Église pensent que je ne travaille pas au dialogue judéo-chrétien, alors que /Pierre/, parce qu'il guide des groupes, si. C'est paradoxal. Je suis pourtant une présence visible pour les israéliens et qui les interpelle. Beaucoup d'artistes viennent et créent à la maison. Après trente ans dans le pays, quelque chose de semi-communautaire est même en train de naître. Le fait d'avoir des enfants m'a ouvert le monde israélien de manière extraordinaire. Je ne suis plus menaçant, je ne suis plus le religieux, le prêtre qui va les convertir. Je suis intégré quoi. Mais c'est vrai que j'ai un mal fou à parler. Et comme sur le plan professionnel, je vis avec l'impression que tout demande un effort gigantesque...

**JM :** Par rapport à /Pierre/, vous êtes le premier à en parler comme ça ?

**EVL :** C'est une question que je voulais vous poser ! Est-ce qu'il y a des témoignages d'autres personnes ? Il y a un site qui s'appelle [www.coabuse.fr](http://www.coabuse.fr) et j'ai posté quelque chose et je n'ai eu aucun retour.

**TB :** Je ne sais pas si ce site est très fréquenté.

**EVL :** Je ne sais pas du tout, aucune idée.

**TB :** Alors j'en ai parlé à un certain nombre de victimes et elles m'ont dit qu'elles ne connaissent pas... Après il y a une question complexe à laquelle je n'ai pas la réponse, l'objectif prioritaire de la CIASE, il s'agit d'abus commis par des clercs.

**JM :** Et est-ce que certaines personnes qui voudraient dire des choses se disent « ah comme il n'y a pas de clerc, ce ne sont que des laïcs... »

**EVL :** Vous savez que moi aussi, je me suis posé la question, alors j'ai regardé aussi. Il y a un ou deux documents sur lesquels il est fait mention que les mouvements d'Église sont inclus. C'est la même



**Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église  
CIASE**

chose, sur le fait de n'avoir pas été un mineur. Heureusement il y a la catégorie de personnes vulnérables, comme j'avais 19 ans. Mais bon après ça n'apparaît pas en premier quoi.

**TB** : Non, on a pas mal de témoignages de religieuses par exemple.

**JM** : Cela dit on a des témoignages, quelques-uns, effectués par des personnes non clercs, des agents pastoraux, des responsables scouts, mais généralement ce n'est pas le cas. Cela dit il y a aussi le statut d'une Association de fidèles catholiques ; c'est une institution qui a eu une reconnaissance catholique par un évêque.

**TB** : Oui alors il faudrait poser la question, pour savoir s'il y en a d'autres.

**JM** : On n'a pas tous les témoignages, on a dépassé les 3500 donc il faut être plusieurs pour croiser les informations.

**TB** : En tout cas j'espère que vous arriverez à faire des choses de tout ça !

**EVL** : Je l'espère aussi !

**TB** : Et est-ce que vous avez réussi à échanger avec monsieur Devaux de ça ?

**EVL** : Non très peu...

**TB** : Indépendamment de ce que vous pouvez penser de l'Eglise, de la foi, etc., je pense que son expérience est quand même intéressante, car ils ont mis une situation sur la place publique, à plat, parfois en détresse, alors qu'ils n'étaient pas du tout armés pour. Vous avez peut-être vu le film<sup>4</sup> ?

**EVL** : Oui et ce que je me disais, parfois j'ai l'impression d'être anesthésié et de ne pas arriver à pleurer sur tout ça, sauf pendant le film justement, du début à la fin. Ou quand j'entends ou que je lis le témoignage d'autres personnes...

**JM** : Alors une question, pour vous : quand vous avez écrit sur la Shoah, vous aviez entendu des témoignages de victimes d'abus sexuels, d'agressions dans l'Eglise ?

**EVL** : Non, c'est vrai que je travaille sur la médecine durant la Shoah, des choses pas faciles, mais parfois je m'échappe, je vais travailler sur des choses moins difficiles. Et c'est vrai qu'en travaillant dessus ça reste très difficile... une partie de ma formation pour travailler sur tout ça reste informelle. Par exemple, un ami travaillant dans ce domaine, a tenu à ce que j'écoute jusqu'au bout un rescapé survivant de la Shoah, et c'est vrai que cela m'a marqué, oui. Y compris dans l'écoute de quelque chose qui ne brille pas d'emblée par sa cohérence... Et en même temps, le fait de parler de son histoire amène d'autres personnes à vous raconter ce qu'ils ont vécu. Pas forcément dans l'Église, dans leur famille aussi.

**JM** : Oui c'est sûr que c'est un problème répandu.

---

<sup>4</sup> *Grâce à Dieu*, de François Ozon (2019).

**Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église  
CIASE**

**TB** : Est-ce qu'on a fait à peu près le tour ? Est-ce qu'il y a d'autres choses que vous vouliez évoquer, ou demander à la CIASE ?

**EVL** : Non, juste pour les archives et s'il y a d'autres témoignages, et si ça vous semble utile que d'autres viennent témoigner...

**TB** : Alors ça on va en discuter avec notre président.

**EVL** : Parce que de ça, je suis sûr ; il doit y avoir eu des dizaines de personnes impactées.

**TB** : Bon. Et dernier point, comment ça s'est passé pour vous cet entretien ?

**EVL** : J'étais très content lorsque j'ai su que vous pouviez me recevoir ! Finalement, je me dis que c'est un peu comme lorsqu'on va dans un colloque, le travail qu'on fait pour préparer sa conférence est tout aussi important que la conférence elle-même. Et ce sont des choses qui me travaillent, je formule des choses, petit à petit, et j'ai lu et relu les objectifs de la CIASE, ce n'est pas un tribunal, il y a des objectifs précis, il ne faut pas non plus en attendre la réforme de l'Eglise, parce que personne ne sait ce que feront les évêques de votre rapport. Il faut être réaliste et, en même temps, c'est l'occasion de pouvoir formuler quelques choses ...

**A** : Et puis lever un peu toutes ces omerta qui disent que ce n'est pas le temps d'en parler, que c'est prescrit, qu'on ne peut pas creuser...

**EVL** : Oui et je pense que ce que l'on a vécu donne une perspective sur les choses qui n'est pas assez entendue par l'Eglise, car ça fait peur.

**TB** : Et par la société aussi.

**EVL** : Sans doute oui.

**TB** : Bon en tout cas on vous remercie d'être venu, on sait ce qu'il en coûte pour les personnes qui témoignent, même si elles ont l'air d'aller bien, donc merci beaucoup pour cet effort et on essayera de faire quelque chose de bien de tout ce matériel. A voir si on y arrivera et s'il y aura un quelconque effet. Et je vous conseille deux autres lectures psy que vous avez peut-être déjà lues : c'est *Le Soi hanté*<sup>5</sup> et *Le corps n'oublie rien*<sup>6</sup> ; alors la traduction n'est pas très bonne mais c'est *The body keeps the score*, qui sont de deux pys qui ont beaucoup travaillé sur cette dissociation, mise à distance, d'anesthésie post traumatique, donc n'hésitez pas à lire ça si vous voulez lire de la psychologie. Les deux sont trouvables en français et c'est très intéressant pour ces questions-là.

**A** : Ah moi je trouve ça super d'avoir des petits conseils de lecture pour les proches, tout ça... Ça nous permet de mieux comprendre et de sensibiliser à toutes ces questions. C'est vrai que je connais Etienne depuis très longtemps et j'ai pu voir ce que ça lui avait fait, mais même moi de mon côté je

---

<sup>5</sup> *Le soi hanté : Dissociation structurelle et traitement de la traumatisation chronique*, d'Onno Van der Hart, Ellert R.S. Nijenhuis et Kathy Steel (Editions De Boeck, 2015).

<sup>6</sup> *Le corps n'oublie rien : Le cerveau, l'esprit et le corps dans la guérison du traumatisme*, de Bessel Van der Kolk (Editions Albin Michel, 2018).

**Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église**  
**CIASE**

travaille dans les douleurs chroniques et c'est vrai que le corps est marqué par tout ça... Et puis là j'étais à Paris et Etienne m'a dit « viens avec moi » ...

**EVL :** Viens avec moi je t'emmène dans une aventure très particulière !

**A :** Et puis c'est marrant parce que tu t'es rapproché de tes anciens copains, et tu as fait ce travail de te rapprocher de tous ces gens. Je suis venue à la Communauté deux ou trois fois à l'époque, donc voilà, il y avait des choses bizarres, je ne me sentais pas libre et à l'aise mais bon, c'était des choses fortes.

**EVL :** C'est quelque chose de caractéristique, parce que même quand on se retrouve après 30-40 ans, on est d'emblée de plain-pied et pour beaucoup il reste une lumière. Personnellement, je vis toujours de ce que j'ai vécu à cette époque là-bas.

**A :** Mais ça m'avait frappée la manière de te démolir, de te dire que tu refaisais tout le temps la même chose, en te disant que tu ne faisais pas bien...

**EVL :** Oui, là-dessus, je suis d'accord...

**A :** De t'enfoncer tout le temps, et ça ne m'avait pas donné envie de m'y engager. Enfin, moi je suis de formation protestante de par ma famille et c'est peut-être une force d'avoir un socle différent... Je n'étais pas sensible à l'emprise quoi.

**EVL :** Et c'est là que je pense que d'un point de vue spirituel, on est les petits-fils de l'abus, je pense que là-dessus, il y a des tas de choses à étudier.

**A :** Après il y avait des échanges sympas, mais je ne me rendais pas compte de ce qu'il se passait. Après, toi tu étais peut-être quelqu'un de fragile ou je ne sais pas quoi, mais tu menais ton petit bonhomme de chemin. Sur les dissociations, j'ai un cousin qui a fait un film documentaire dessus, car il a eu une révélation sur la dissociation qu'il avait vécu. Il est passé sur Arte d'ailleurs.

**TB :** Comment s'appelle ce film ?

**A :** Je ne sais plus, mais c'est un film de fin d'études, il travaille en tant que journaliste au Monde. Ah si, il s'appelle *Apnée*. Il a eu une révélation à travers le témoignage de quelqu'un autre, alors qu'il n'en avait pas la conscience, personne de sa famille non plus, ne se doutait de ce qui lui était arrivé. C'est incroyable !

**TB :** Alors les enfants victimes de ces violences, leur premier souci est de protéger tout le monde, parents, proches... Et puis à 5 ans, comment on peut décrire la sexualité, qu'est-ce qu'on comprend à la sexualité génitale, on n'y comprend rien... Les sensations, l'effroi, le sentiment d'avoir vécu quelque chose de très honteux, de ne pas pouvoir expliquer.

**A :** Il explique bien dans ce film cette voie parallèle, ce deuxième chemin et ça m'a éclairée aussi dans ma vie et dans mon appréhension de mon métier.

**TB :** Alors ça, c'est super bien décrit dans *Le Soi hanté*, avec cette espèce de voie normale qui est celle qu'on présente tous les jours, et puis la personnalité émotionnelle qu'on cache et qu'on essaye de

**Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église**  
**CIASE**

garder enfouie, mais qui pousse et qui cogne la personnalité apparemment normale, donc ce sont des choses qu'on sait repérer, traiter, etc...

**A** : Merci pour votre écoute et pour le travail que vous faites.

**JM** : Merci à vous.

**TB** : Merci pour votre temps.

-- Fin de l'audition --